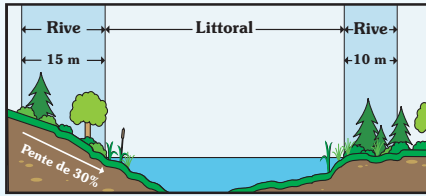




La bande riveraine : le bouclier des lacs!



Largeur de la bande riveraine selon la pente du talus.

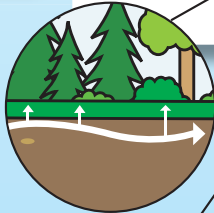


La bande riveraine est une bande de végétation naturelle de 10 m ou de 15 m si votre pente est supérieure ou égale à 30%. Elle marque la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Elle est idéalement composée d'herbacées, d'arbustes et d'arbres indigènes.

La bande riveraine est protégée en vertu de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Par conséquent, toute intervention doit être en conformité avec la réglementation de votre municipalité.

Filtration

La végétation de la bande riveraine capte une grande partie des sédiments et des nutriments (phosphore et azote) qui arrivent au lac par ruissellement, ce qui limite la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques dans les lacs.



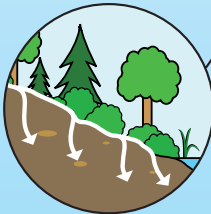
Érosion

La bande riveraine stabilise les berges. Elle limite l'érosion et les glissements de terrain.



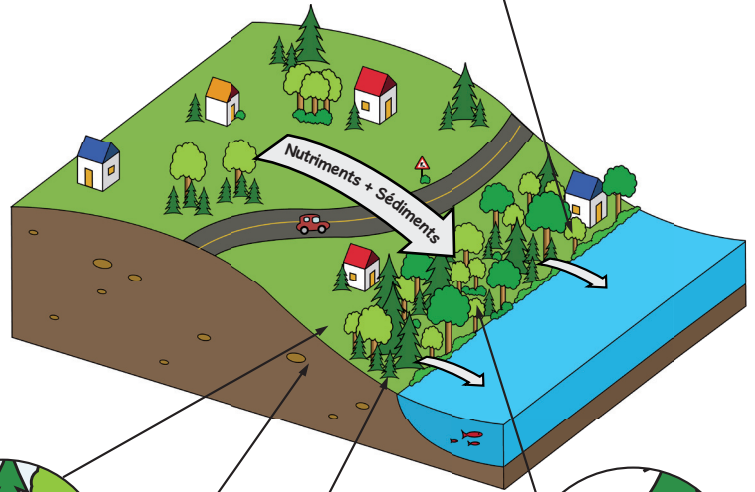
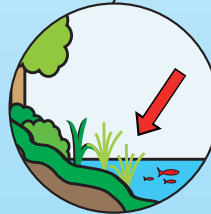
Rétention

La bande riveraine réduit la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol.



Habitats

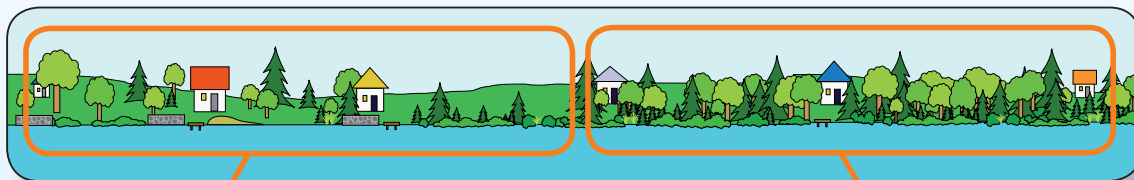
La rive des lacs et des cours d'eau est un milieu indispensable à la vie aquatique et terrestre. Elle offre habitat, nourriture et abri à la faune et la flore.



Pour en savoir plus : www.troussedeslacs.org

Jardiner, une assurance santé pour les lacs

Préserver la bande riveraine, véritable bouclier protecteur du lac, est une des nombreuses actions à mettre en place pour conserver la santé des lacs.



Mauvais aménagement

Si votre rive est déboisée ou possède des aménagements artificiels tels que du gazon ou un muret de pierre, il est essentiel de la revégétaliser. Deux possibilités s'offrent à vous.

1

- Laissez faire la nature, c'est la méthode la plus facile et la plus économique.
- Arrêtez de tondre le gazon près du rivage jusqu'à obtenir une bande naturelle (consultez votre réglementation municipale).
- Déjà après 2 ou 3 ans, des plantes bien adaptées au milieu riverain s'implanteront naturellement. Patience!

2

- Disposez des plantes riveraines indigènes qui sont adaptées à notre climat et au milieu riverain.
- Plantez à la mi-juin ou à la fin août, de préférence tôt le matin ou le soir.
- N'utilisez pas d'engrais ou de compost. Les fertilisants nuisent à la santé du lac. Ils favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques (eutrophisation).



Il faut choisir les végétaux les plus aptes et efficaces pour revégétaliser sa rive. Ils doivent avoir une croissance rapide, une rusticité comprise entre 2 et 5 et un système racinaire capable de stabiliser le sol. Favorisez les plantes à fleurs et à fruits. En plus d'égayer votre rive, elles seront utiles aux insectes et aux oiseaux.

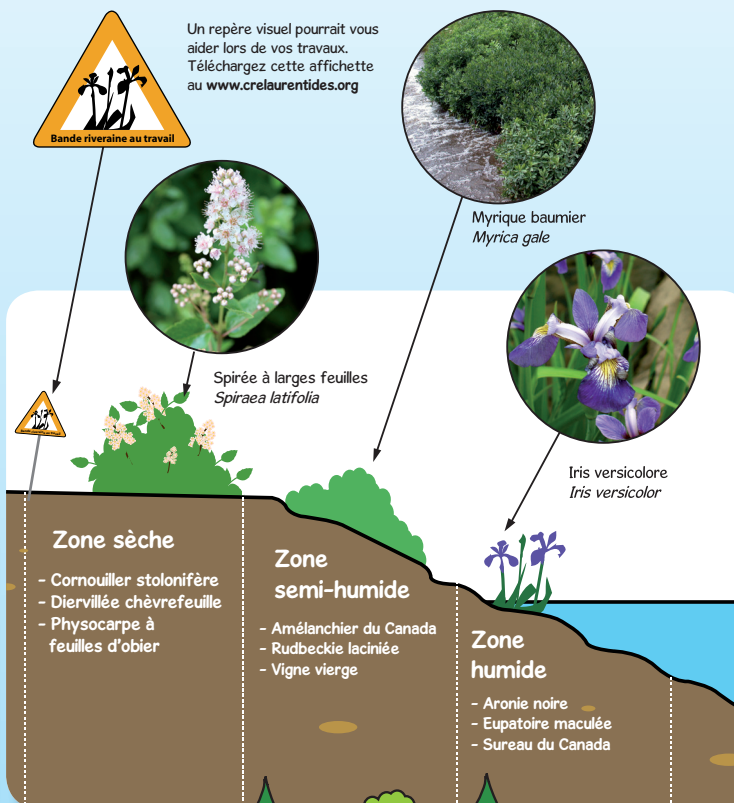
Ci-contre sont représentés des végétaux adaptés aux différents milieux mais il existe d'autres espèces qui conviendront à votre terrain et à vos goûts (couleur, floraison, taille, etc.).

Bon aménagement

Si votre rive a conservé son aspect naturel, félicitations et continuez ... Votre expérience pourrait être utile à vos voisins et aux associations de lacs, impliquez-vous !



Un repère visuel pourrait aider lors de vos travaux. Téléchargez cette affichette au www.crelaurentides.org

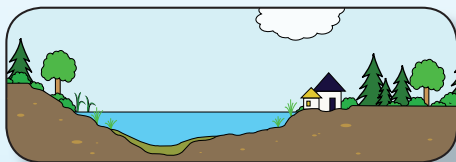


Pour en savoir plus : www.troussedeslacs.org

Au menu : un régime faible en azote et phosphore

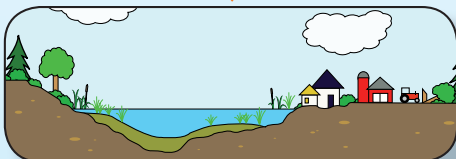
L'eutrophisation est un processus naturel et très lent, par lequel les plans d'eau reçoivent une grande quantité d'éléments nutritifs (notamment du phosphore et de l'azote), qui stimulent la croissance des algues et des plantes aquatiques. Cependant, certaines activités humaines accélèrent ce processus, se déroulant naturellement sur des milliers d'années, en augmentant la quantité d'éléments nutritifs qui parviennent aux lacs et provoquent des changements dans l'équilibre des écosystèmes aquatiques. Cette eutrophisation accélérée, pose problème aux humains (pertes d'usages, diminution de la valeur marchande des propriétés, et peut poser des problèmes de santé dus à la dégradation de la qualité de l'eau, etc.)

Les trois niveaux trophiques des lacs :



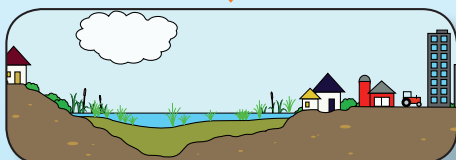
OLIGOTROPHE

- Eau claire
- Pauvre en éléments nutritifs
- Faible productivité biologique
- Généralement profond



MÉSOTROPHE

- Quantité plus grande d'éléments nutritifs
- Productivité biologique modérée
- Changement des espèces présentes



EUTROPHE

- Très enrichi en éléments nutritifs
- Productivité biologique élevée, il peut en résulter une perte de la diversité des espèces

CAUSES:

Naturelles

- Ruissellement dans le bassin versant
- Milieux inondés

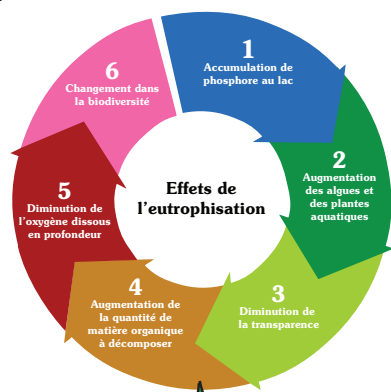
Humaines

- Épandage d'engrais à des fins agricoles ou horticoles (chimiques ou naturels)
- Utilisation de produits domestiques contenant des phosphates
- Rejets d'eaux usées industriels, urbains et domestiques (installation septique non conforme)
- Modifications de la couverture végétale naturelle du bassin versant (absence de végétation riveraine, déboisement, imperméabilisation des surfaces, etc.)
- Modifications des tracés et aménagements des cours d'eau (remblayage, canalisation, fossés routiers, etc.)



Mettez votre lac au régime en limitant ses apports en azote et en phosphore. Voici quelques bonnes pratiques à adopter pour prévenir l'eutrophisation accélérée d'un lac :

- Conservez le bouclier végétal naturel de votre rive, ne déboisez pas votre terrain, n'installez pas de plage artificielle.
- Assurez-vous d'avoir une installation septique conforme et bien entretenue.
- Privilégiez les produits domestiques sans phosphate.
- Évitez d'utiliser des engrais (même biologiques).
- Ne modifiez pas l'écoulement naturel des cours d'eau.
- Naviguez-santé ! Certaines pratiques nautiques favorisent l'apport d'éléments nutritifs en augmentant l'érosion des rives.
- Sensibilisez votre municipalité, vos amis, vos voisins... l'environnement c'est l'affaire de tous !



Pour en savoir plus : www.troussedeslacs.org



CRE
Laurentides

Votre réseau environnemental
www.crelaurentides.org



Bleu Laurentides

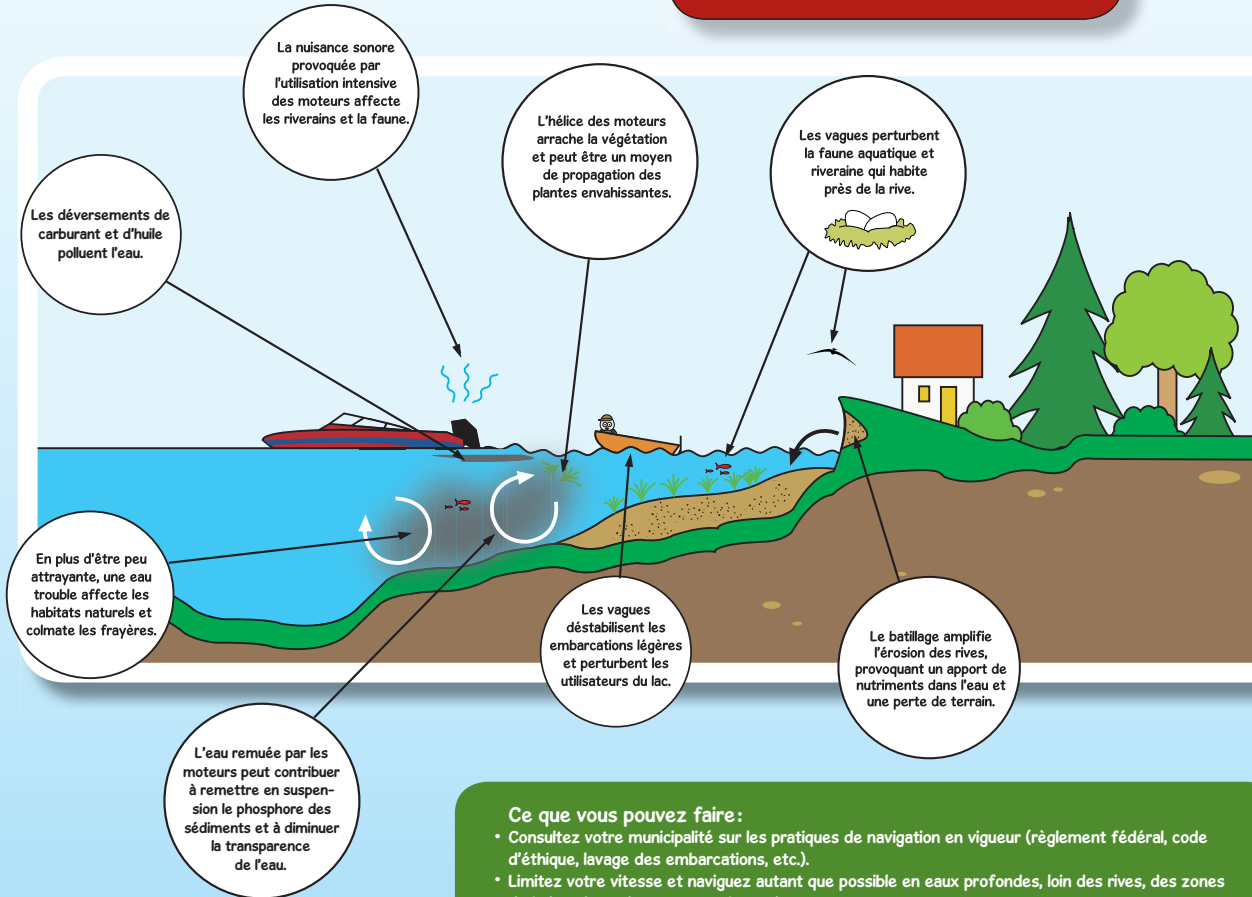
Prendre soin des lacs, c'est payant !

Naviguez-vous santé ?

Les lacs sont des milieux qui offrent de multiples possibilités de loisirs. Toutefois, la navigation motorisée pratiquée de façon non responsable peut avoir un impact sur la santé des plans d'eau. Chacun doit se responsabiliser pour préserver la faune, la flore et la qualité de l'eau du lac.



Le sillage est une trace momentanée qu'une embarcation motorisée laisse lorsqu'elle se déplace sur l'eau. Les vagues voyagent et le battement qu'elles provoquent en touchant la rive est appelé batillage.



Ce que vous pouvez faire :

- Consultez votre municipalité sur les pratiques de navigation en vigueur (règlement fédéral, code d'éthique, lavage des embarcations, etc.).
- Limitez votre vitesse et naviguez autant que possible en eaux profondes, loin des rives, des zones de baignade et des autres embarcations.
- Privilégiez les moteurs à 4 temps, moins polluants que les 2 temps.
- Privilégiez les moteurs électriques.
- Entretenez votre moteur, évitez tout déversement lors d'un ravitaillement en carburant et huile.
- Répartissez vos passagers dans votre embarcation, car trop de poids à l'arrière augmente la hauteur du sillage.
- Mettez votre embarcation à l'eau aux endroits prévus à cet effet.
- Ne jetez rien dans l'eau ni dans la nature.

Faites d'une pierre deux coups !

Pratiquez des activités récréatives écologiques comme la baignade, le kayak, le pédalo... Vous préservez ainsi VOTRE santé et celle du lac.

Pour en savoir plus : www.troussedeslacs.org



CRE
Laurentides

Votre réseau environnemental

www.crelaurentides.org



Bleu Laurentides

Prendre soin des lacs, c'est payant !

Sceptiques pour vos installations septiques ?

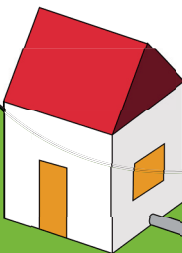
Non traitées ou insuffisamment traitées, les eaux usées menacent l'équilibre biologique du lac et représentent un risque pour la santé et la qualité de vie des humains. Les installations septiques peuvent être des sources de nutriments et de contamination bactériologique. Une grande quantité de phosphore est dommageable pour les lacs et cours d'eau, car il favorise la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. De plus, les microbes pathogènes peuvent être néfastes pour la santé des utilisateurs du lac. Voici des bonnes pratiques simples à mettre en place pour préserver VOTRE santé et celle du lac.



Respectez la capacité de votre installation en réduisant la consommation d'eau et en lui accordant des temps d'arrêt pour permettre l'oxygénation. En effet les bactéries qui épurent les eaux ont besoin d'oxygène pour travailler efficacement.

Échelonnez votre consommation tout au long de la journée et de la semaine. Évitez le gaspillage de l'eau :

- Réparez les fuites d'eau.
- Prenez des douches à la place de bains.
- Fermez le robinet lors du lavage des dents et des aliments.
- Installez des dispositifs pour économiser l'eau.



Fosse septique

Vidangez !

Tous les 2 ans pour les résidences permanentes.

Tous les 4 ans pour les résidences saisonnières.



Ne jetez pas dans vos toilettes des substances qui ne se décomposent pas naturellement (ou très lentement) comme des mégots, des médicaments, de la peinture, des serviettes hygiéniques. Certains produits chimiques (Javel, Borax...) peuvent détruire les bactéries utiles de votre installation septique.

Privilégiez les produits domestiques sans phosphate et biodégradables.



Conservez le bouclier végétal de la bande riveraine. Les plantes filtreront et absorberont une partie des nutriments.



Droit acquis ?

Certaines installations âgées ne sont pas construites selon les normes. Il est possible que vous possédiez un puisard et n'avez pas de champ d'épuration. Vous pouvez maintenir l'installation dans cet état seulement à certaines conditions et si elle ne constitue pas une source de nuisances, de contamination des eaux de consommation, de puits ou de surface. Il est conseillé d'installer un système plus récent, respectant les normes actuelles. Saviez-vous que la durée de vie d'une installation septique bien entretenue est d'environ 20 ans. Quel âge a la vôtre ? L'avez-vous fait inspecter récemment ? Informez-vous auprès de votre municipalité.



Ne bloquez pas l'aération de votre élément épurateur avec de l'asphalte ou des dalles. Ne stationnez pas vos véhicules et n'installez pas de terrain de jeu, ni d'arbre sur le champ d'épuration.

Si vous envisagez de construire une installation septique, assurez-vous de respecter les normes de localisation (distance minimale d'un puits, d'un lac, d'une propriété...). Consultez votre municipalité et la loi sur la qualité de l'environnement dont est issu le règlement Q-2, r. 22. Vous serez alors moins sceptique et mieux informé.

Pour en savoir plus : www.troussedeslacs.org



CRE
Laurentides

Votre réseau environnemental
www.crelaurentides.org



Bleu Laurentides

Prendre soin des lacs, c'est payant !

Un monde vert dans un univers d'eau !

On peut différencier deux groupes de végétaux qui contribuent à la santé du lac, les algues et les plantes aquatiques. Les algues sont généralement des organismes microscopiques qui ne possèdent pas de racines. Les plantes aquatiques, souvent appelées macrophytes, sont visibles à l'œil nu et sont capables de vivre sous l'eau ou aux abords des plans d'eau.

Les végétaux aquatiques contribuent au bon fonctionnement de l'écosystème :

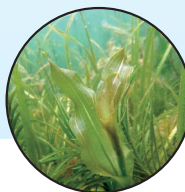
- Fournissent des abris, des lieux de reproduction et d'alimentation à la faune du lac.
- Filtrant l'eau en absorbant une partie des nutriments et contaminants.
- Freinent l'action des vagues protégeant ainsi les rives de l'érosion.
- Stabilisent les sédiments en place lorsqu'ils sont enracinés.
- Contribuent à maintenir une température stable dans la zone littorale grâce à leur feuillage.

On distingue quatre catégories de plantes aquatiques :



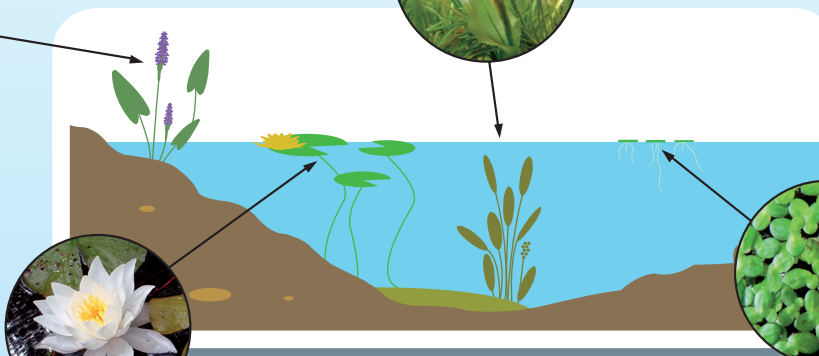
Plantes émergentes

Plantes enracinées aux sédiments, certaines de leurs parties (feuilles, fleurs) poussent à l'extérieur de l'eau. Ex : Pontédérie à feuilles en cœur, Duliche roseau.



Plantes submergées

L'ensemble de la plante se développe sous l'eau et les racines sont ancrées aux sédiments. Ex : Potamot sp., Élodée du Canada.



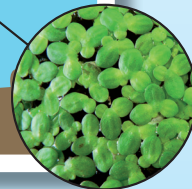
Plantes à feuilles flottantes

Les racines sont ancrées aux sédiments, les fleurs et les feuilles flottent à la surface. Ex : Nymphée tubéreuse, Rubanier flottant.



Plantes flottantes

Elles ne sont pas enracinées aux sédiments, elles flottent à la surface et circulent librement dans l'eau. Ex : Lentille d'eau.



Espèce nuisible envahissante :
Le myriophylle à épi est une plante aquatique submergée qui n'est pas originaire du Québec. Elle s'est adaptée à notre environnement et possède peu de prédateurs naturels. Elle peut ainsi envahir certains lacs, nuire aux espèces indigènes et à certaines activités.

Attention de ne pas confondre cette plante avec les espèces indigènes de myriophylle qui ne représentent pas un problème.



Myriophylle à épi
(*Myriophyllum spicatum*)

Plus de 12 segments



Myriophylle indigène au Québec

11 segments et moins



Il est normal que le taux de croissance des plantes aquatiques fluctue au fil des saisons et des années. Afin de prévenir une prolifération, il faut limiter les apports en nutriments (azote, phosphore) dans le lac.

Plusieurs actions simples sont suggérées :

- Conservez le bouclier végétal naturel dans la bande riveraine.
- Évitez d'utiliser des engrais (même biologiques).
- Assurez-vous d'avoir une installation septique conforme, non déficiente et vidangez-la régulièrement.
- Privilégiez les produits domestiques sans phosphate.

Pour en savoir plus : www.troussedeslacs.org



CRE
Laurentides

Votre réseau environnemental
www.crelaurentides.org



Bleu Laurentides

Prendre soin des lacs, c'est payant !

Votre lac a-t-il les reins solides ?

Les milieux humides sont des zones de transition entre les écosystèmes aquatiques (lacs, rivières...) et les écosystèmes terrestres (champs, forêts...). On en distingue plusieurs catégories: marais, étangs, tourbières, marécages. Or tous les milieux humides possèdent ces trois caractéristiques :

- Présence d'eau durant une période plus ou moins prolongée.
- Eau peu profonde, variations de niveau entre les années.
- Présence de plantes adaptées au sol pauvre en oxygène.

En raison du développement urbain, 70% des milieux humides ont disparu dans les régions peuplées du Canada. Pourtant, ils constituent la meilleure solution naturelle pour filtrer l'eau des lacs et des rivières. En plus d'être de véritables reins de l'environnement, ils jouent d'autres rôles tout aussi importants.

Lieux de détente et d'interprétation :

Les milieux humides, comme les lacs et les rivières, permettent la pratique d'activités de plein air (canot, randonnée...) et sont des lieux privilégiés pour observer la faune et la flore.

Purificateurs :

L'eau, échangée en permanence avec le lac, est filtrée naturellement. Les végétaux, les bactéries et les animaux peuplant les milieux humides éliminent beaucoup d'impuretés nocives. Ces milieux agissent comme une barrière contre les sédiments et substances chimiques, ils filtrent l'eau et permettent entre autre l'élimination des coliformes fécaux.

Régulateurs :

Les milieux humides, tels des éponges, absorbent les eaux (de pluie, de ruissellement...) et les libèrent au cours des périodes plus sèches. Ainsi, ils atténuent les effets de sécheresse et approvisionnent les nappes phréatiques.



Les bénéfices des milieux humides sont variés, ils mettent à notre disposition des ressources importantes. Ils ont un impact appréciable pour certaines activités commerciales (cueillette de baies sauvages...). De plus, des activités de chasse et de pêche ne peuvent être pratiquées sans la présence d'animaux, et les milieux humides participent au maintien des populations.

Malgré la diversité de leurs rôles et leur importance écologique et environnementale, les milieux humides continuent de disparaître au profit du développement agricole et urbain. Il est essentiel et urgent de préserver ces "reins" des lacs, en adoptant des mesures de conservation et des pratiques de développement durable.

Lieux fauniques et floristiques :

Les milieux humides sont des lieux riches en diversité biologique. Ils servent d'abris, de lieux d'alimentation, de reproduction et d'aires de repos à la faune, notamment pour certaines espèces en situation préoccupante ou en difficulté. Ainsi en détruisant ces milieux vous contribuez à la disparition des espèces vulnérables. En effet, 1/3 des espèces reconnues par le COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada) vivent dans ces milieux.

Stabilisateurs :

Les végétaux des milieux humides ont le même pouvoir que les végétaux de la bande riveraine des lacs. Ils stabilisent les rives et atténuent l'érosion.

Pour en savoir plus : www.troussedeslacs.org



CRE
Laurentides

Votre réseau environnemental
www.crelaurentides.org

Le « blues » des lacs

Les cyanobactéries ou « algues bleu-vert » sont des microorganismes aquatiques. Certaines espèces produisent à leur mort des poisons naturels : les cyanotoxines. Les cyanobactéries sont présentes naturellement dans les plans d'eau et deviennent problématiques lorsqu'elles se reproduisent rapidement et en abondance. Elles forment alors une masse visible à l'œil nu que l'on nomme fleur d'eau ou « bloom ». Ce phénomène, lorsqu'il occupe une proportion importante du lac, est un symptôme de dégradation de son état de santé.

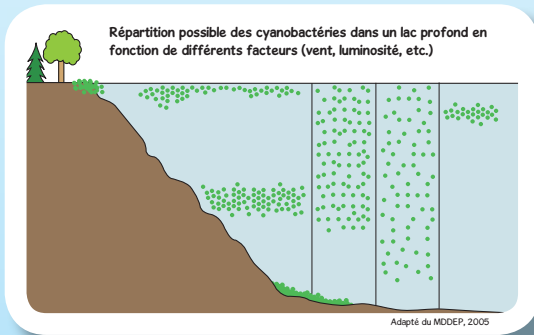


Il n'existe pas de produits magiques ou de techniques miracles pour éviter les fleurs d'eau de cyanobactéries. De plus, de telles actions doivent être approuvées et reconnues par un certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Il est indispensable de changer les comportements individuels et les pratiques collectives.

On ne peut prédire l'apparition d'une fleur d'eau, toutefois, le principal coupable est le **phosphore** rejeté en trop grande quantité avec :

- Les effluents des installations septiques.
- L'épandage d'engrais (organiques ou chimiques).
- L'utilisation de produits phosphatés.
- L'artificialisation de la bande riveraine.
- La pratique de certaines activités: agricoles, piscicoles, forestières, etc.
- La modification du tracé des cours d'eau.
- L'assèchement des milieux humides.

Une eau stagnante ou à faible courant ainsi qu'une température élevée peuvent favoriser leur développement.



Les cyanobactéries ont besoin du phosphore et de l'azote pour croître, voici quelques bonnes pratiques pour limiter l'apport de ces nutriments :

- Assurez-vous d'avoir une installation septique conforme et vidangez-la régulièrement.
- Évitez d'utiliser des engrais et du compost.
- Privilégiez les produits domestiques sans phosphate.
- Conservez le bouclier naturel de votre rive en évitant les aménagements artificiels sur l'ensemble de votre propriété (gazon, murets, béton, etc.).
- Favorisez les activités respectueuses de l'environnement.

Pour en savoir plus : www.troussedeslacs.org



Lorsque la présence d'une fleur d'eau de cyanobactéries a été confirmée dans votre lac, il est conseillé de prendre les précautions suivantes :

- Évitez tout contact direct avec l'eau des zones affectées du lac (baignade, douche, sports nautiques, etc.).
- Évitez de consommer des poissons ou autres organismes aquatiques.
- Évitez de cuisiner et de vous abreuver avec l'eau du lac.
- Évitez que les animaux domestiques entrent en contact avec l'eau des zones affectées du lac.



La fleur d'eau de cyanobactéries peut être de différentes couleurs (vert-olive, rouge, violet...) Apprenez à reconnaître les cyanobactéries grâce au guide d'identification produit par le MDDEFP (www.mddefp.gouv.qc.ca). Si vous croyez être en présence de cyanobactéries, prenez des photos, prévenez votre direction régionale du MDDEFP et votre municipalité.

Attention ! Utiliser un algicide ou faire bouillir l'eau ne détruit pas les cyanotoxines. Au contraire, cela tue les cellules et libère les toxines.



Chaque goutte compte !

Un bassin versant est l'ensemble du territoire drainé par un cours d'eau et ses affluents. Comparable à un entonnoir, toute l'eau se dirige vers un même plan d'eau. Les limites sont naturelles, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas déterminées par les humains ni les cartes routières ou les décisions administratives. Chaque cours d'eau, chaque lac, chaque milieu humide possède son propre bassin versant qui peut faire partie intégrante d'un autre bassin versant plus important, le tout représente le bassin hydrographique.



Chacun est responsable de l'environnement, il devient indispensable de gérer l'eau de manière collective. Il ne faut plus raisonner de manière individuelle mais se concerter. Même les personnes ne résidant pas à proximité de plans d'eau doivent contribuer et préserver l'eau pour la santé des lacs, des rivières et la santé humaine.

Industries

Rejets de substances toxiques et d'eaux usées insuffisamment traitées. Le transport motorisé émet des particules toxiques dans l'air qui retomberont lors des précipitations.

Résidences

Rejets d'eaux usées, de produits phosphatés. Utilisation de pesticides et d'engrais domestiques, artificialisation des bandes riveraines. L'urbanisation peut détériorer la santé des cours d'eau.

Agriculture et foresterie

L'épandage d'engrais et de pesticides peut polluer et contaminer les eaux. La déforestation peut favoriser l'apport de sédiments et d'éléments nutritifs et peut accélérer le vieillissement des lacs.

Tourisme et villégiature

Certaines activités nautiques, l'utilisation intensive de fertilisants pour le golf, les aménagements artificiels des rives, l'utilisation de produits phosphatés, les installations septiques déficientes ou non conformes, toutes ces pratiques nuisent à la qualité de l'eau.

Organismes de bassin versant des Laurentides :

Abrinord
www.abrinord.qc.ca

Abv des 7
www.comga.org

Cara
www.cara.qc.ca

Cobali
www.cobali.org

Cobamil
www.cobamil.ca

Rouge, Petite Nation, Saumon
www.rpns.ca

Les riverains vivant au bord des plans d'eau ne sont pas les seuls responsables des problèmes des lacs. TOUTES les activités humaines (résidentielles, agricoles, forestières...) se développant dans le bassin versant, peuvent avoir des conséquences sur la qualité de l'eau. Qu'il s'agisse de l'assèchement d'un milieu humide pour la construction d'une route, d'une coupe forestière pour bâtir un complexe résidentiel, de la modification des cours d'eau, ou de la suppression de la bande riveraine sur un ruisseau, chaque action sur l'aménagement du territoire a des répercussions sur l'écoulement naturel des eaux, donc sur la qualité de l'eau.

Pour en savoir plus : www.troussedeslacs.org



À la santé des lacs! Et à la nôtre!

On pense souvent que, sur Terre, l'eau est une richesse naturelle inépuisable. Même si notre planète bleue est recouverte d'eau, cette ressource n'est pas toujours accessible et utilisable. Bleue, mais majoritairement salée. Seulement 0,3% de l'eau douce est disponible, principalement dans les lacs et rivières. Même s'il y a un renouvellement dû aux précipitations, l'accès à une eau potable non contaminée est de plus en plus difficile et constitue un enjeu majeur.



De nombreux problèmes affectent les lacs: prolifération d'algues, de plantes aquatiques et de cyanobactéries... Il n'existe pas de solution miracle, mais plusieurs recommandations peuvent être bénéfiques pour améliorer la santé des plans d'eau. Voici quelques conseils et bonnes pratiques à adopter tout au long de l'année.

- Conservez le bouclier végétal naturel de votre rive sur une largeur de 10 à 15 mètres minimum. Reboisez avec des végétaux indigènes adaptés au milieu riverain.
- Évitez d'utiliser des engrais et du compost.
- Évitez les aménagements artificiels sur l'ensemble de votre propriété. Des matériaux tel que le béton sont imperméables et ne jouent pas le rôle de rétention et de filtration des eaux.
- Ne gaspillez pas l'eau. Réparez les fuites et apprenez à gérer votre consommation.
- Assurez-vous d'avoir une installation septique conforme et non déficiente, vidangez-la régulièrement.
- Privilégiez les produits domestiques sans phosphate.
- Ne modifiez pas l'écoulement naturel des cours d'eau.
- Les végétaux, algues et plantes aquatiques sont utiles. Ne désherbez pas les lacs !
- Apprenez à reconnaître les fleurs d'eau de cyanobactéries et les plantes exotiques envahissantes.
- Préservez les milieux humides.
- Naviguez-santé ! Privilégiez les activités récréatives telles que le kayak, vous préservez ainsi votre santé et celle du lac.
- Sensibilisez votre municipalité, vos amis, vos voisins proches et ceux de votre bassin versant.



La protection des lacs, une responsabilité collective...

Ce ne sont que des exemples, il existe d'autres bonnes pratiques à mettre en place. Chacun doit faire sa part ! Ainsi en plus de pratiques individuelles, il faut agir à plus grande échelle, de manière collective. Par exemple, réfléchir à des aménagements du territoire durables, apprendre à gérer les fossés routiers, améliorer les pratiques agricoles et forestières, ect. Il est possible de profiter des plans d'eau, si ensemble nous préservons leur santé, et par la même occasion, la nôtre!



Impliquez-vous dans une association de protection de lac.

Effectuez le suivi de la santé des lacs avec la **Trousse des lacs** et le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

Renseignez-vous sur cet outil:
www.trousse-des-lacs.org